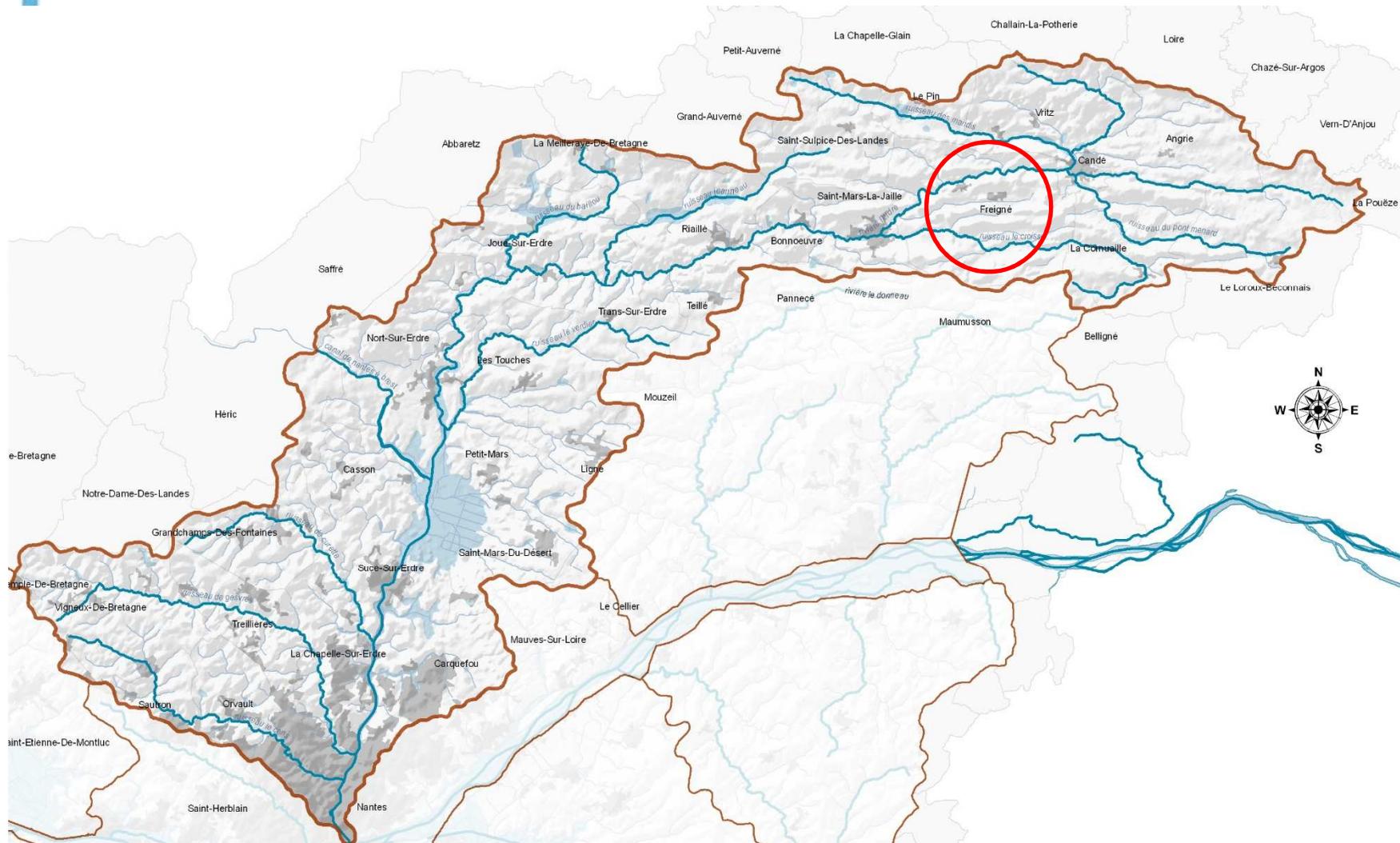


# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné



Bureau de la CLE du 24 février 2015 : Avis bureau – Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné

# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

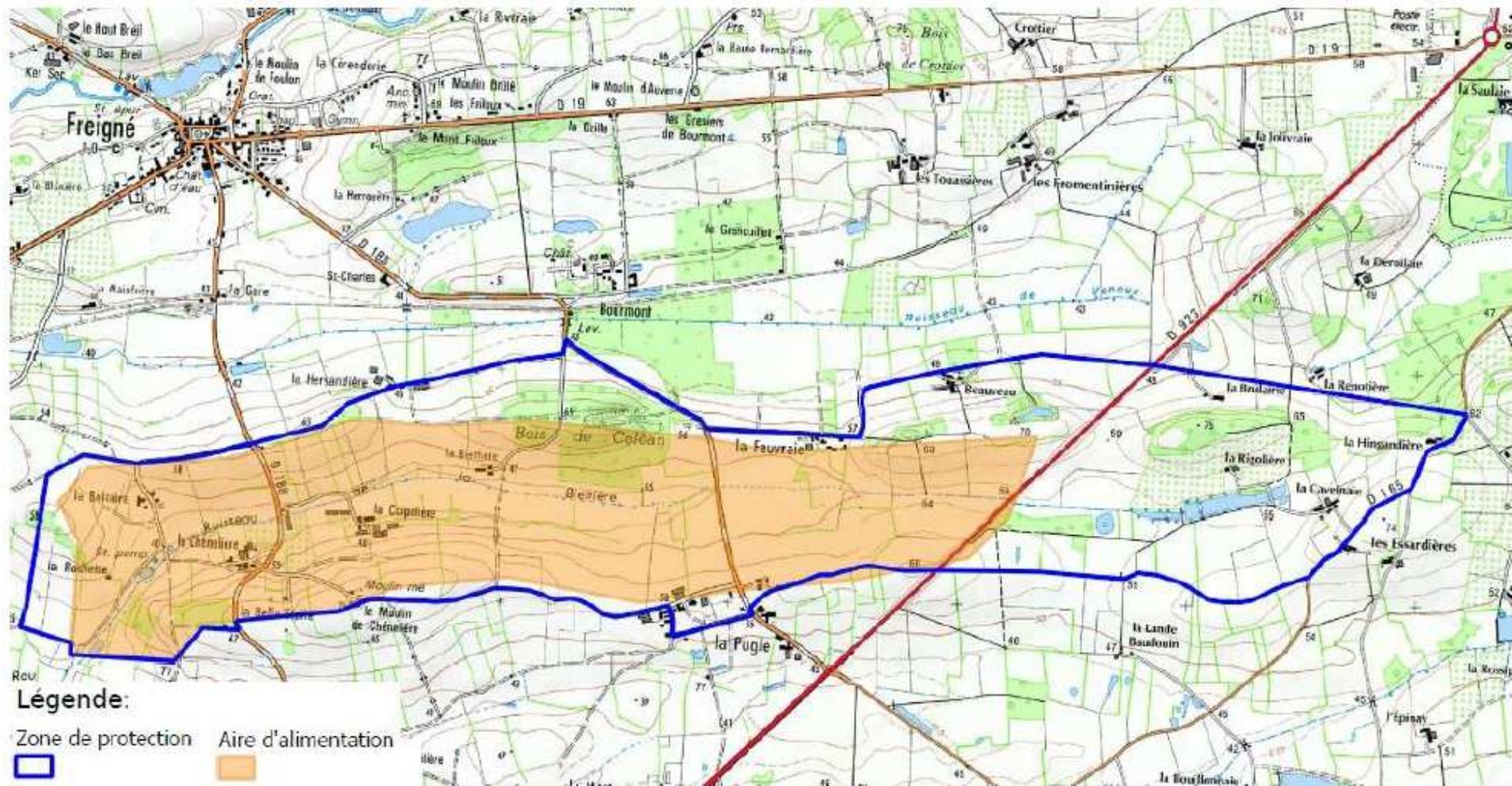
## Enjeux du SAGE sur l'Erdre

Cohérence et organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un EPCI pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du bassin versant</li> <li>• Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements (pollution diffuse, inondation) et assurant un état satisfaisant des berges et du lit de la rivière des objectifs de renaturation des cours d'eau</li> <li>• Arrêter un règlement d'eau (transparence migratoire, navigation, crue, AEP)</li> </ul>
Qualité des milieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter les techniques de renaturation des cours d'eau</li> <li>• Redéployer / créer les opérateurs en charge de l'entretien des cours d'eau</li> <li>• Entretien des marais, les zones humides</li> <li>• Discuter des modalités de gestion des marais de Mazerolles à la fin de l'exploitation des tourbières</li> <li>• Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques en particulier St Félix</li> </ul>
Qualité des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollutions diffuses et ponctuelles)</li> <li>• Définir au cas par cas les points de rejet des stations d'épuration (implantation &amp; gestion). Prévoir un dispositif de suivi comprenant un volet biologique</li> </ul>
Inondations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la connaissance</li> <li>• Réduire les risques</li> </ul>
Gestion quantitative et alimentation en eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une répartition équilibrée de la ressource en eaux (ressources/usages) : nappe de Nort/Erdre, Vritz ..., pour l'alimentation en eau potable, l'irrigation ...</li> </ul>

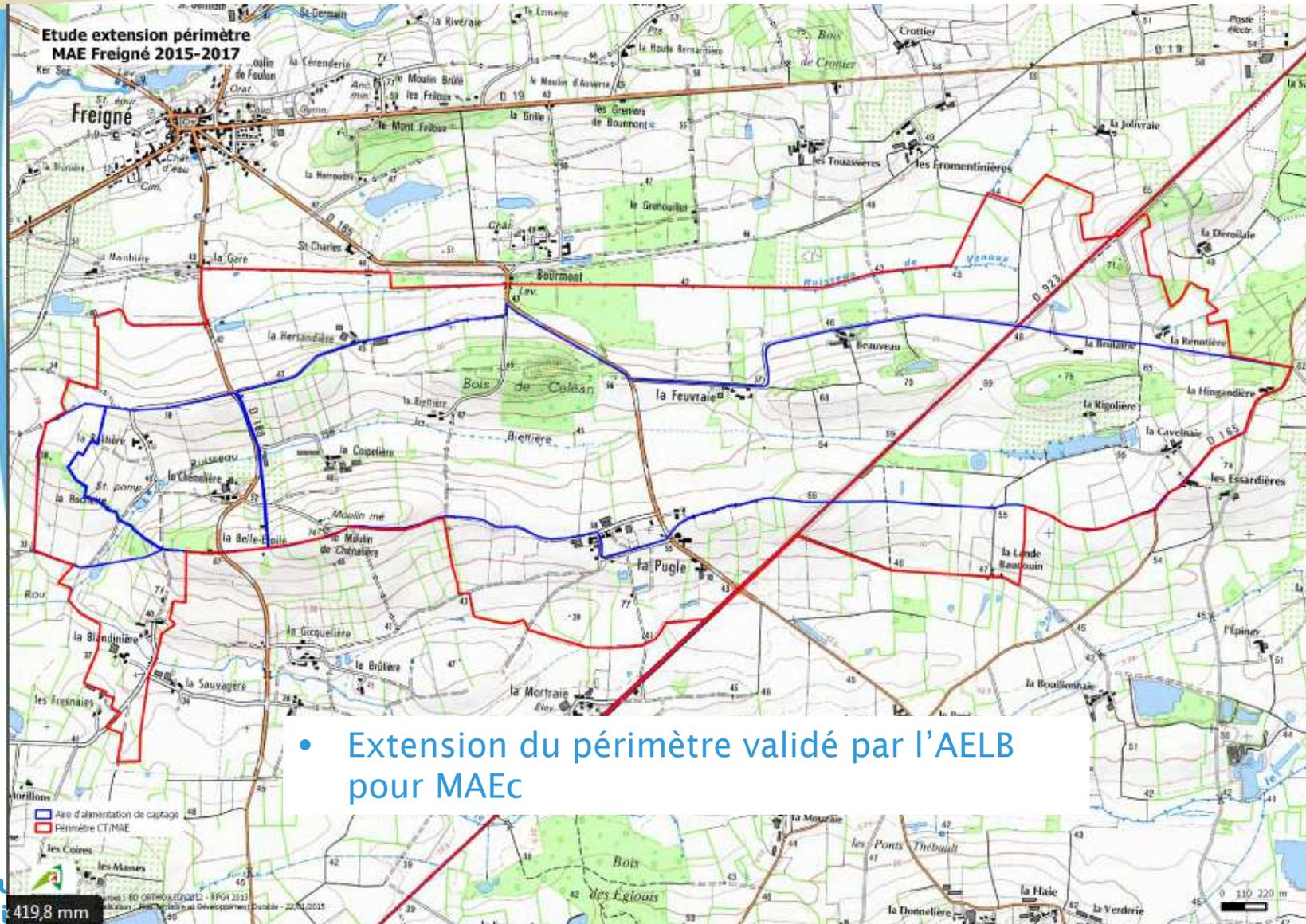
# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

- Captage qui fait parti des 12 captages prioritaires du Maine et Loire
- DUP (2005) interdit l'épandage d'effluents liquides dans périmètre rapproché et reconversion de prairies – dans périmètre éloigné demande un plan d'actions pour limiter les pollutions diffuses → d'où CT
- Inclus dans la ZAR (zone d'actions renforcée) de la Directive Nitrates 2014
- Fait suite à un premier contrat 2009 – 2012 :
  - mobiliser les agriculteurs sur la qualité de l'eau,
  - diagnostics des transferts parcellaires et des pratiques de fertilisation,
  - accompagnement des agriculteurs à la diminution des transferts

# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

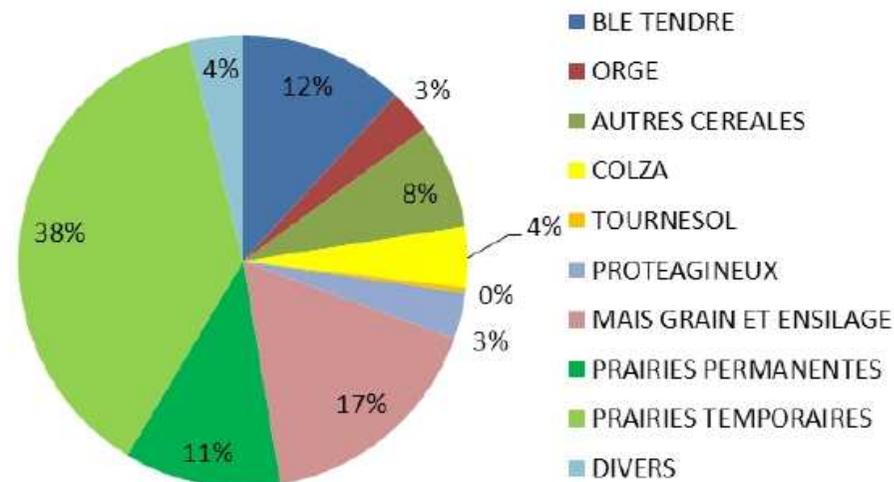


# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019



# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

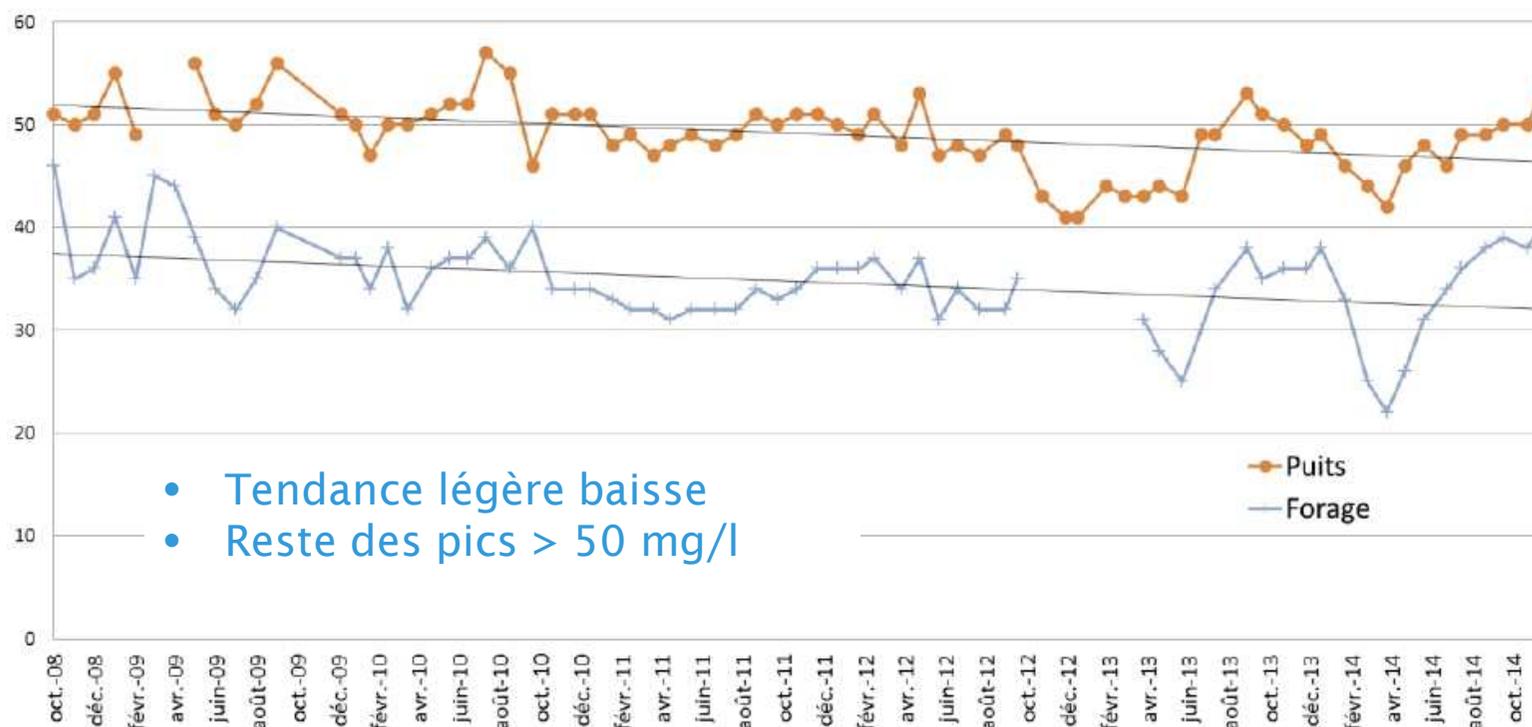
- Périmètre 500 ha dont 391,5 ha de SAU, 56 ha bois, 5 ha d'étangs et 48 ha de routes et zones urbanisées
- 19 exploitations en polycultures – élevages bovin
- Sols limono-sableux sur coteaux et limono-argileux/hydromorphes drainés pour les cultures → sensible au lessivage par les nitrates
- Assolement



# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

- Captage : utilisé pour production AEP – 100 000m<sup>3</sup> par an
- Depuis 2000 : eaux diluées avec les eaux de Loire à cause des concentrations en nitrates.

Freigné - Concentrations en Nitrates relevées dans les captages (mg/L)



# Actions proposées

Actions du CT	Code Action	Type d'action	Détail
Animation générale du Contrat Territorial	A1	Animation générale	Animation des GA et COPIL, bilans d'activités annuels
Animation du dispositif MAEC	A2	Animation agricole	Appuis individuels MAE
Diagnostics-conseil d'exploitation	B1	Diagnostics individuels	Réalisations ou mises à jour
Suivis agronomiques individuels	B2	Accompagnement individuel / Evaluation	Accompagnement technique et agronomique individuels des agriculteurs
Outils d'aide à la décision sur la conduite de la fertilisation azotée	B3	Animation	Coordination de la mise en œuvre
		Analyses, outils de pilotage	Analyses RSH, Effluents, Drones...
Animations techniques	B4	Animation et conseils collectifs, démonstrations	Bout de champ, démonstrations, visites de terrain
Etude pour la mise en place d'une filière locale de valorisation du bois bocager	C	Etude de filière pour le développement de productions plus favorables à l'eau	Filière de valorisation du bois bocager afin de développer la plantation et l'entretien des haies
Suivi Qualité de l'Eau	D1	Analyses	Suivi de la qualité de l'eau
Suivi / Evaluation des pratiques	D2	Analyses	Analyses de reliquats azotés Post-Récolte
Suivi / Evaluation du Contrat	D3	Etude, Evaluation	Suivi et synthèse annuelle des indicateurs agronomiques + Bilan évaluatif final CT
Communication	E	Communication	Evènementiels en début et fin de Contrat
<b>Actions complémentaires au CT</b>			
Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)		Subvention	Aides au changement de pratiques et systèmes
Programme de plantation de haies		Animation et subvention	Aides à la plantation de haies

# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

Actions du CT	Code Action	Montant total HT	Financement									
			Maire Freigné	AELB	CA99	CG99	Agriculteurs					
Animation CT	A1	33 000,00 €	30,0%	9 900,00 €	50,0%	16 500,00 €	20,0%	6 600,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €
Animation MAEC	A2	11 400,00 €	30,0%	3 420,00 €	50,0%	5 700,00 €	20,0%	2 280,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €
Dérogation d'exploitation	B1	28 500,00 €	20,0%	5 700,00 €	70,0%	19 950,00 €	0,0%	0,00 €	10,0%	2 850,00 €	0,0%	0,00 €
Suivis agronomiques individuels	B2	105 000,00 €	30,0%	31 500,00 €	50,0%	52 500,00 €	0,0%	0,00 €	10,0%	10 500,00 €	10,0%	10 500,00 €
Coordination de la mise en œuvre de S.O.A.D	B3	6 000,00 €	36,7%	2 200,00 €	33,3%	2 000,00 €	20,0%	1 200,00 €	10,0%	600,00 €	0,0%	0,00 €
Outils d'aide à la décision sur la conduite de la fert	B3	11 000,00 €	26,8%	2 950,00 €	38,6%	4 250,00 €	0,0%	0,00 €	10,0%	1 100,00 €	24,5%	2 700,00 €
Animations techniques	B4	15 000,00 €	30,0%	4 500,00 €	50,0%	7 500,00 €	20,0%	3 000,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €
Etude filière valorisation bois bocager	C	4 800,00 €	20,0%	960,00 €	70,0%	3 360,00 €	0,0%	0,00 €	10,0%	480,00 €	0,0%	0,00 €
Suivi Qualité de l'Eau	D1	7 500,00 €	20,0%	1 500,00 €	50,0%	3 750,00 €	0,0%	0,00 €	30,0%	2 250,00 €	0,0%	0,00 €
Suivi / Evaluation des pratiques	D2	2 000,00 €	20,0%	400,00 €	50,0%	1 000,00 €	0,0%	0,00 €	30,0%	600,00 €	0,0%	0,00 €
Suivi / Evaluation du Contrat	D3	13 800,00 €	20,0%	2 760,00 €	70,0%	9 660,00 €	0,0%	0,00 €	10,0%	1 380,00 €	0,0%	0,00 €
Communication	E	4 000,00 €	20,0%	800,00 €	50,0%	2 000,00 €	0,0%	0,00 €	30,0%	1 200,00 €	0,0%	0,00 €
<b>TOTAL Contrat Territorial 2015-2019</b>		<b>242 000,00 €</b>	<b>27,52%</b>	<b>66 590,00 €</b>	<b>52,96%</b>	<b>1 28 17 0,00 €</b>	<b>5,40%</b>	<b>13 080,00 €</b>	<b>8,66%</b>	<b>20 960,00 €</b>	<b>5,45%</b>	<b>13 200,00 €</b>
<b>Actions complémentaires au CT</b>												
MAEC		466 725,00 €	0%	0,00 €	25%	116 681,25 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €
Programme de plantation de haies		16 000,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	50%	8 000,00 €	50%	8 000,00 €

- Objectifs du contrat :
  - Maintenir la  $[NO_3] < 50$  mg/l au niveau du forage
  - Objectif d'un taux d'engagement de 60% de la SAU en MAEC
  - Objectif de lutte contre le ruissèlement : 5 kms de plantation de haie

# Contrat territorial du captage prioritaire de Freigné 2015-2019

Actions du CT	Code Action	Indicateurs
Animation CT	A1	Nombre de rencontres du Comité de Pilotage Nombre de rencontres du Groupe Agricole Participation des agriculteurs au Groupe Agricole
Animation MAEC	A2	Nombre d'exploitations engagées en MAEC Surfaces engagées et mesures contractualisées Respect des engagements MAEC
Diagnostocs d'exploitation	B1	Nombre de diagnostics réalisés Valeurs initiales des Indicateurs agronomiques
Suivis agronomiques individuels	B2	Nombre de suivis réalisés Part d'herbe dans la SAU par exploitation Part de maïs ensilage dans la SFP par exploitation Niveau d'achat de concentrés par exploitation Balance Globale Azotée par exploitation IFT par exploitation Quantité d'azote apporté par parcelle (effluents et azote minéral)
Outils d'aide à la décision (OAD) pour la conduite de la fertilisation	B3	Nombre d'analyses de Reliquat azoté SH réalisés Nombre d'analyses d'effluent d'élevage réalisés Nombre outils de photo-analyse de l'état végétatif des cultures par Imagerie aérienne
Animations techniques	B4	Nombre et thème des animations techniques Participation des agriculteurs aux animations techniques
Etude filière valorisation bois bocager	C	
Suivi Qualité de l'Eau	D1	Concentrations en nitrates aux différents points de mesure
Suivi / Evaluation des pratiques	D2	Mêmes indicateurs agronomiques que B2 + Part d'herbe dans la SAU du périmètre Quantités d'azote organique et minéral épandues sur le périmètre
Suivi / Evaluation du Contrat	D3	Taux de réalisation des actions Taux de consommation du budget prévisionnel total et par action Atteinte des objectifs fixés (Indicateurs de réalisation et d'état)
Communication	E	Participation aux événements Articles de presse
MAEC		Nombre d'exploitations engagées en MAEC Surfaces engagées et mesures contractualisées Respect des engagements MAEC
Programme de plantation de haies		Nombre de planteurs Linéaire de haie planté/an

# Synthèse

## Coordination :

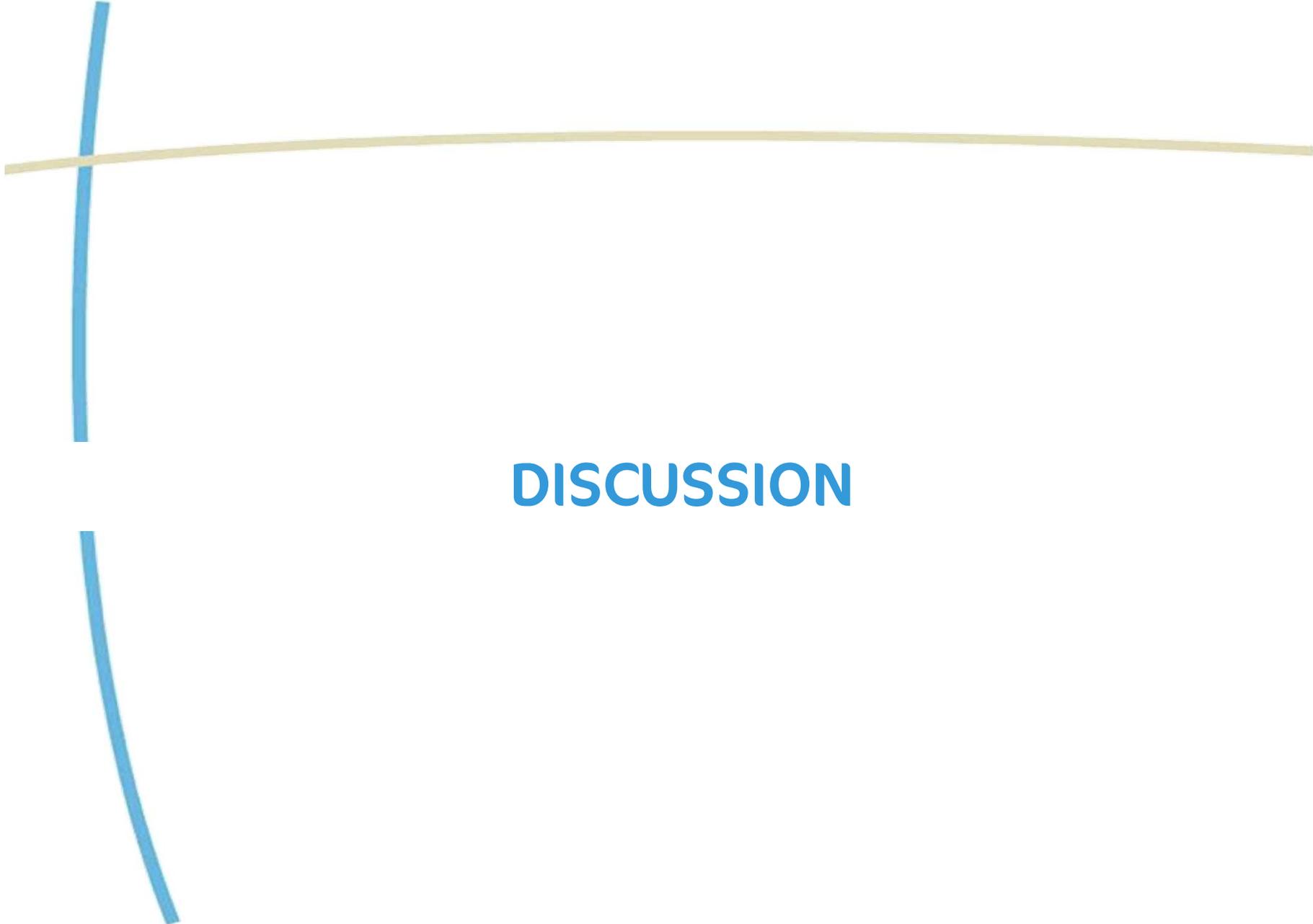
- Pas d'association de la structure référente EDENN
- Le SAGE sollicité en décembre 2014

## Qualité des eaux :

- Objectif premier : diminution de la pression azotée. Pourtant aucun objectif chiffré de plafond de la fertilisation n'est proposé. Il s'agit d'un second contrat, le bilan du premier pourrait servir de base à la définition de cet objectif.

Existence d'une chronique depuis 1983.

- Suivi de la qualité : le suivi pourra être complété par des analyses dans les piézomètres utilisés pour l'étude hydrogéologique. Les prévoir dès les début? Doit faire l'objet d'une fiche?
- Prévoit la plantation de 5 kms mais pas de carte dans le dossier pour juger de la pertinence.



# DISCUSSION